L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE,

Existante rue Chartres, No. 110, entre St. Louis et Conti.

CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—Payables six mois d'avance: on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra auspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du trimestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS et on ne les admets pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés,

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait entre MM. Ed. L'hote et A Marion, est dissoute d'un commun accord, à dater du 10 juin 1835.

M Ed. L'hote reste seul chargé de la liquidation de la société.

Il profite de cette circonstance pour annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à la Baye St Louis, en face le wharf, un établissement désigné sous le nom d'*Hôtel du Bélair*.

La belle situation de cet hôtel, la proximité du débarquement, et de l'embarquement sont trop avantageusement connus pour entrer dans de plus grands détails.

Madame L'hote justement appréciée par les soins et les attentions qu'elle a prodigués aux personnes qui ont logé dans les maisons qu'elle a dirigées et très récemment à l'hôtel de la Marine, qu'elle tenait à la Nouvelle Orléans, sera seule à la tête de la direction intérieure de la maison.

M Ed. L'hote ose croire que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront dans son hôtel propreté, soins, exactitude et prévenance.

Il a un bon cuisinie, français, on y trouvera logement, pension, table d'hôtel, et vin à chaque repas.

2 juillet—1 ED. L'HOTE

HOTEL DE MANDEVILLE.

LE soussigné prévient ses amis et le public que son établissement sera prêt à recevoir les personnes qui désireront le 28 juin. Époque à laquelle il pourra prendre 40 pensionnaires et plus—pour ceux qui connaissent la superbe situation de cet établissement, les détails seront inutiles. Mais le soussigné croit qu'il est utile d'en faire connaître au public les divers avantages.

Mandeville est situé à environ 20 milles de la Nouvelle Orléans, sur les bords du lac Pontchartrain, la terre s'y élève de 12 à 15 pieds audessus de la marque des hautes eaux, et l'excellent air que l'on y respire, le rend un des lieux les plus sains—en effet la situation singulière de ce local, semble en exclure toutes les maladies épidémiques. La pêche y est abondante, et la chasse agréable, les provisions, vins et liqueurs seront de la première qualité, et rien ne sera négligé de ce qui pourra contribuer aux agrémens et aux plaisirs de ceux qui l'honoreront de leur patronage. Dans ce but, il s'est procuré des bateaux, des pirogues, une scine, des chevaux et un tir au pistolet. Les familles trouveront des appartemens particuliers. Deux steamboats partant alternativement de la Nouvelle Orléans, établiront une communication journalière et non interrompue entre cette ville et Mandeville. Le temps pour la traversée n'excédant jamais 2 heures et demi. Les bains étant de première nécessité pendant les chaleurs excessives de l'Été, une maison de bains a été construite sur le lac, et un quai spacieux rend le débarquement on ne peut plus utile et sans aucun danger.

N B—Pour l'heure du départ des steamboats, voyez l'avertissement du Delta.

17 juin—☞ JOHN DAVIS.

A Louer ou affermer pour le 1er Sept. prochain la jolie maison à étage, no 123, située rue de Chartres, entre les rues St Louis et Conti, adjoignante à la propriété de M Bernard Marigny, et à celle de l'encoignure de la rue St Louis. S'adresser à M L G Pilié, ou à JOAQUIN VIOSCA.

20 août—11 encoignure St Philippe et Levée.

Les soussignés préviennent le public et leurs amis, qu'ils viennent d'ouvrir à l'encoignure des rues de la Veille Levee et de l'Hôpital, une pharmacie, l'on trouvera constamment un assortiment de médicamens simples et composés de préparations chimiques; médicamens secrets de parfumeries, et en général tout ce qui à rapport à leur partie.

Ils espèrent par leurs soins et leur exactitude mériter la confiance du public dont ils sollicitent le patronage.

3 août—☞ P MARTIN & Co.

AVIS.—William F. et Elisha D. Hyde, ayant jusqu'à présent le commerce sous la raison W F & E B Hyde & Co, se sont associés dès ce jour M. Nicholas Delaplaine. Ils continueront le commerce de marchandises sèches en gros sous la raison W F & E D Hyde & Co.

W. F. HYDE.
E. D. HYDE,
1er juillet—☞ N DELAPLAINE.

$100 DE RECOMPENSE.

L'HOTEL MARIGNY a été enfoncé dans la matinée du 20 de ce mois, et volé de TROIS CENT CINQUANTE PIASTRES, plus six milliers cigarres espagnoles; l'argent consistait en deux billets de $100 de la banque d'Orléans, un de $50 de la banque de l'Union de la Louisiane, un de $20 et un de $10 de la banque des Artisans et Commerçans, et $5. Le reste en espèces.

Les cigares étaient en demi-caisses, marquées *Light brown*, mais les cigares étaient de couleur foncée—Ladite récompense sera payée à celui qui fera découvrir le voleur et retrouver les valeurs, ou une récompense sera payée en proportion des objets recouvrés.

21 aout—☞ D F WAYMOUTH.

NEGRES A VENDRE, rue Moreau, No 18, continuation de la rue Condé; parmi les dits esclaves, il y a un excellent forgeron. 19 aout—☞

AVIS.—Macajah Courtney, de la paroisse de l'Ouest Féliciana, s'est adressé à moi afin d'avoir les sept obligations suivantes cancelées, savoir:

1o. Une obligation comme percepteur des taxes de l'état, pour la paroisse de l'Ouest Féliciana, pour dix mille neuf cents deux piastres trente-quatre sous, souscrite par lui conjointement avec Mary Sterling, sa sureté, le mois d'Octobre 1830.

2o. Une obligation comme shérif de la dite paroisse pour cinq mille piastres, souscrite par lui le 23 mai 1831, conjointement avec John Sterling, Jean L. Lobdell, et Ira Smith, ses suretés.

3o. Une obligation comme percepteur des taxes de l'état pour la dite paroisse pour dix mille piastres, souscrite par lui en 1831, conjointement avec Ira Smith, sa sureté.

4o. Une obligation comme percepteur des taxes de l'état pour la dite paroisse, pour dix mille cinq cents quatre-vingt-sept piastres onze sous, souscrite par lui en janvier 1829, conjointement avec J. L. Finly et John Sterling, ses suretés.

5o. Une obligation comme shérif de la dite paroisse pour cinq mille piastres, souscrite par lui le 30 mars 1833, conjointement avec Ruffin G. Sterling et John L. Lobdell, ses suretés.

6o. Une obligation comme percepteur des taxes de l'état pour la dite paroisse pour dix-neuf mille piastres, souscrite par lui le 30 septembre 1833, conjointement avec Ira Smith et Jean Lobdell, ses suretés.

Ces présentes sont à notifier à toute personne intéressée de déposer les raisons, en écrit, au bureau du secrétaire d'état, en quatre-vingt-dix jours après la dernière publication de cet avis, pourquoi les dites obligations et hypothèques en résultant ne seraient pas cancelées et annulées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 18e jour de juillet, mil huit cent trente-cinq, et l'année soixantième de l'indépendance des Etats-Unis.

E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
MARTIN BLACHE, Secrétaire d'Etat. 8 août—1m

THOMAS FELLOWS a transporté son bureau rue de Chartres, No 39. 2 sept—3

EN débarquement du brick Swan, et du navire Georgian;

10 caisses demi bas de laine, d'Allemagne,
5 do bas de laine d'Allemagne,
5 do demi bas, fin, dite Landwool,
2 do toile cirée, sur coton,
3 do cotonnade assortie,
1 balle casquets Kilmarnock, pour habitants,
6 caisses chemises assorties,
10 do coton blanc du pays, de 5/4 et 4/4,
30 balles toutil,

Et un assortiment général de linge fait, à vendre par
VEUVE KOKERNOT & Fil
24 aout—☞ encoignure St. Louis et Levée.

LES soussignés offrent à vendre:

200 barrils eau de vie américaine, de preuve,
50 caisses thé hyson,
25 demi caisses do.
20 caisses thé impérial en *canisters*,
30 sacs poivre,
20 balles clou de girofle,
20 caisses canelle,
500 paquets do.
150 caisses blanc de baleine,
200 do savon,
50 barils de beurre de Goshen,
20 caisses moutarde,
[illegible] barrils huile de baleine,
[illegible] milliers cigarres de la Havane,
[illegible] sucre blanc,
[illegible] de café, LEGENDRE & SAMORY,
no. 47, rue Toulouse.
[illegible] Paris à vendre par
KOHN DARON & Co

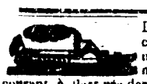

Le bateau à vapeur MERCHANT, capitaine Swiler, partira de l'extrémité du chemin à coulisses dans la matinée de samedi suivant, 29 du courant, à l'arrivée des chars de 6 heures A M. Il ira à la Mobile et à Pensacole, touchant à tous les débarquemens intermédiaires. On nous prie d'annoncer qu'il fera régulièrement ce voyage tous les samedis jusqu'au 1er octobre suivant. 28 aout

POUR MANDEVILLE & MADISONVILLE.

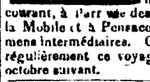

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira régulièrement du lac Pontchartrain, tous les dimanches à 9 heures précises du matin, pour Mandeville et Madisonville, quittera Madisonville, tous les Lundi à 4 heures du matin, passant par Mandeville à 5 heures et arrivera au lac Pontchartrain à 7 heures 30 minutes du matin, où il y aura un char prêt à prendre les passagers.

Les mardi et jeudi le Delta partira du lac Pontchartrain à 9 heures précis du matin pour Mandeville et Madisonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville tous les mercredi et vendredi à 9 heures du matin.

Les samedi le Delta partira du lac Pontchartrain à 5 heures précises du soir pour Mandeville et Madisonville et revaudra ensuite pour la Nlle Orléans pour être prêt le dimanche à l'heure accoutumée.

Le prix du passage, les samedi et dimanche sera d'une piastre par personne, les autres jours $2, à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'une piastre.

Les personnes sont priés de se rendre par le char de 8 heures du matin.

N. B.—Les départs seront aux heures fixées, l'on n'attendra personne. 16 juil—☞

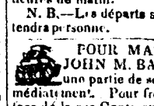

POUR MATAMORAS—La belle goelette fine JOHN M. BANDELL, capit. Dickerson, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret seulement, s'adresser à bord, ou face de la rue Conti, ou à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & co.
28 aout 27, rue Toulouse.

POUR TAMPICO—La belle goelette fine voilière ECLIPSE, capit. Delville, ayant la majeure partie de son chargement à bord, partira immédiatement. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord, ou à M S. CUCULLU, LAPEYRE & co.
28 aout 27, rue Toulouse.

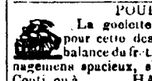

POUR LA HAVANE

La goelette CREOLE, partira positivement pour cette destination Jeudi prochain. Pour la balance du fret ou pour passage, ayant des emménagements spacieux, s'adresser à bord, vis à vis la rue Conti, ou à HARRISON, BROWN & CO.,
26 aout Rue Royale, No. 117.

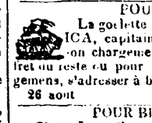

POUR VERA CRUZ.

La goelette mexicaine, fine voilière, AMERICA, capitaine Ruis, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou reste du pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à

26 aout J. PRATS & FILS.

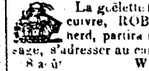

POUR BRAZORIA (TEXAS).

La goelette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, ROBERT CENTER, capitaine Shepherd, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 aout WILLIAM BRYAN, Vieille Levée.

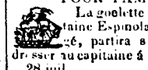

POUR TAMPICO OU MATAMORAS.

La goelette mexicaine bien connu IRIS, capitaine Espinola, ayant une partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J PRATS & FILS.
28 juil

La goelette fine voilière BETSY HAMILTON, capitaine Bouvet, du port d'environ 600 barrils est prête à prendre un chargement pour un des ports du Mexique, (celui de Tampico serait préféré) pour les conditions s'adresser à bord, entre les rues Conti et Bienville, ou à

6 juin—☞ J. PRATS & FILS

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de la goelette Eclipse et du brick Petronille,

180 barils eau de vie Espagnole;
60 do vin blanc;
21 do amandes épluchées, (dit esperanza);
50 caisses confitures de la Havane.
26 aout J. PRATS & FILS.

EN débarquement du navire Tacitus, de Liverpool, 25 balles de coton blanc, 5 do percale blanchee; 2 do jacona supérieur; 10 do indiennes; 6 malles de mouchoirs madras; 1 boite de galons en coton; 25 balles de toile d'emballage. En magasin—10 balles de cotonnade épaisse; 25 pièces de cotonnade du pays; à vendre par
26 aout KENNEDY, DUREL & CO.

EAUX MINERALES.
BOISSONS GAZEUSES.

EAUX médicinales de toutes sortes telles que Vichy, Seidlitz, purgative de magnesie à 50 cents la bouteille, Eau gazeuses de Seltz et carbonitée à 12 1-2 cents la bouteille par abonnement, en rendant les verres.

Boissons gazeuses aromatisées telles que citron, menthe, orange, fleurs d'orange, etc. punch gazeux, etc, à 25 cents la bouteille, en rendant les verres.

Nous appelons particulièrement l'attention du public sur l'eau gazeuse de Seltz qui remplace aujourd'hui l'eau ordinaire sur toutes les bonnes tables d'Europe.

20 juin—☞ RIVET SYBOLD & co.

AVIS—La compagnie qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison de Mallard & Co. est de ce jour dissoute d'un consentement mutuel. E Mallard est autorisé à régler les affaires arriérées de cette maison, et aura sa signature pour la liquidation seulement.

EDWD MALLARD,

N. O. 30 juillet.

Robert A Fitzgerald par procuration d'Edwd. Mallard.

Le soussigné continura à faire des affaires pour son propre compte et sous son propre nom.

30 juil—30 EDWD. MALLARD

A VENDRE Une jamiable un ou deux arpens de terre face au fleuve sur 60 de profondeur garantis, à environ 5 milles de la Nouvelle Orléans, sur l'habitation St-Amant, (Battle Ground). S'adresser au Dr Formento, ou au Dr Thomas, 6 aout—30

LETTRES de change sur Paris, Londres et New York, à vendre par

MARTINEAU, CRUGER & Co.
30 juil—☞ no 30, rue Bienville.

DEMANDE D'UN GARCON BARBIER.

UN bon garçon barbier, bien recommandé trouverait de l'emploi et de bons gages en s'adressant rue de Chartres no 141. 3 juil—☞

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Nashville, de New York, 195 ballots comprenant un assortiment immense et bien choisi de marchandises propres à la saison pour le commerce de la ville et de la campagne, ainsi que pour le marché du Mexique. Ils en disposeront à bon marché pour du comptant, et à des termes convenables pour du bon papier de ville. Cet assortiment consiste principalement en:

Draps superfins de toutes couleurs;
Casimirs croisés, unis et à raies, superfins;
Gaze Ecossaise et flanelle de Salisbury;
Bas de soie et de laine d'agneau tricotée;
Couvertures françaises et anglaises de toutes descriptions;
Paddings bleues et rouges, serge et étamine vert;
Casimirs lastings, camblets, moleskins et vigogne.
Indiennes de couleurs foncées et à fleurs, calicos imprimés;
Calicos français suisses, en rouge de Turquie;
Etoffes à rideaux rouge, bleue et jaune;
Mousselines, jaconet, batiste et ployée;
Jaconets à carreaux, à raiés et à fleurs;
Linge d'Irlande damassé et uni pour table et lit;
Mousseline suisse unis et à dessins;
Mouchoirs de Madras, Mazulipatan, Véronne et anglais;
Cravattes superfines en soie et en mousseline blanche et de couleur;
Mouchoirs de poche, foulards français et de l'Inde;
Velours noirs en soie et en coton cordés;
Lutestrings d'Italie, sinshaws et sarsonetts de l'Inde;
Gros de Suisse, gros de Berlin, Gros de Naples et gros de Florence.
Rubans pour ceintures de gaze, de taffetas et de satin;
Foulards de Chally, mérinos de soie, et du Thibet;
Robes shawls et écharpes de crêpe de Canton;
Shawls de mérinos, de Prusse, de Thibet et de Cashmire;
Mouchoirs de gaze du dernier goût, de gros de Naples et de Thibet;
Couvre-tables bleus et verts à dessins, tapis &c.
Osnaburgs et crequillas, toile à draps française et écossaise;
Moustiquaire de fil et de coton, garnitures cordées;
Bretelles en coton et en fil tricotté patenté.

Marchandises du pays.

20 balles cotonnades écrues 4-4;
35 caisses do blanches 4 4;
15 do do écrues pour chemises 3-4;
30 do do blanches do do 3-4;
5 balles do écrues pour draps 6-4;
15 caisses calicos imprimés de divers dessins;
5 do do do double bleue;
4 do satinetts bleues, mélangées et à raies;
6 balles de flanelle bleue, mélangée, unie et à raies;
Cotonnades de Lowell, coutils de Suffolk, Kenseys et Lindseys;
Ecossaises bleues pour tabliers et fournitures;
Derries, Chambrays, Millinetts, et cotonnades à raies.

AARON, DANIELS & GOODMAN,
Rue de Chartres No 31,
28 aout—2s au coin de la rue de la Douane.

Compagnie de desséchement de la Nouvelle Orléans.

LES souscripteurs au fonds capital de la dite compagnie sont par le présent notifiés, que conformément à une résolution du bureau des directeurs, un paiement de trente piastres par action sera requis d'eux le lundi 7 septembre 1835, payable à la Banque de l'Association Consolidée.

18 aout—☞ C. WATSON, Secrétaire.

AVIS—Le propriétaire de l'Hôtel Washington, au lac Pontchartrain, désirant de procurer au public toutes les avantages qui pourront lui assurer son honorable patronage, servira à toute heure et dans le plus bref délai des services dans le dernier goût, de poissons frais et de crabes molles, soup et à la tortue, huîtres fraîches &c. afin de satisfaire toutes les personnes qui daigneront l'honorer de leur confiance, à leur arrivée et à leur départ du lac.

31 juil—1m S T TAYLOR.

BUREAU DU COMMISSARIAT GENERAL DES SUBSISTANCES.

WASHINGTON, 1er juillet 1835.

DES Soumissions séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er jour d'octobre prochain pour la fourniture des provisions à l'usage des troupes des Etats Unis, et dont livraison devra se faire en bloc comme suit:

A la Nouvelle Orléans.

300 barrils de porc
675 do de farine fraîche superfine
275 boisseaux de haricots blancs frais
4400 livres de bon savon dur
2000 do de bonnes chandelles de suif dur
100 boisseaux de bon sel propre et sec
1125 gallons de bon vinaigre de cidre.

A Baton Rouge.

240 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
280 boisseaux de haricots blancs frais
3500 livres de bon savon dur
1600 livres de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de bon vinaigre de cidre

A fort Jesup 25 milles par terre de Natchitoches.

360 barrils de porc
50 do de farine fraîche superfine
330 boisseaux de haricots blancs frais
5280 livres de bon savon dur
2400 livres de bonnes chandelles de suif dur
120 boisseaux de bon sel propre et sec
1360 gallons de bon vinaigre de cidre

La moitié le 1er mai, le reste le 1er décembre, 1836.

Au débarcadaire public, à six milles du fort Towson, embouchure du Chiemachi.

210 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3500 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable dans le courant du mois d'avril 1836 et devant être expédié de Natchitoches le 20 février, 1836.

Au fort Coffee, 10 milles audessus du fort Smith, Arkansas.

65 barrils de porc
140 do de farine fraîche superfine
60 boisseaux de haricots blancs frais
990 livres de bon savon dur
450 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
250 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable dans tout le courant de mai 1836.

Au fort Gibson, embouchure du Verdigris, 140 milles audessus du fort Coffee, Arkansas.

540 barrils de porc
1125 do de farine fraîche superfine
495 boisseaux de haricots blancs frais
7920 livres de bon savon dur
3600 do de bonnes chandelles de suif dur
180 boisseaux de sel propre et sec
2025 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable dans tout le courant de mai 1836.

Aux Casernes Jefferson, 10 milles audessus de St Louis.

600 barrils de porc
1250 do de farine fraîche superfine
500 boisseaux de haricots blancs frais
8800 livres de bon savon dur
4000 do de bonnes chandelles de suif dur
200 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de vinaigre de cidre

Au fort Preble, Portland, Maine.

60 barrils de porc no. 1 de Boston
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

Au fort Howard, Baie Verte.

240 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3520 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Brady, Saut de Ste Marie,

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Crawford, Prairie du Chien, fleuve Mississippi.

300 barrils de porc
625 do de farine fraîche superfine
275 boisseaux de haricots blancs frais
4400 livres de bon savon dur
2000 do de bonnes chandelles de suif dur
100 boisseaux de bon sel propre et sec
1125 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Snelling, Saint Pierre,

180 barrils de porc
375 do de farine fraîche superfine
165 boisseaux de haricots blancs frais
2640 livres de bon savon dur
1200 do de bonnes chandelles de suif dur
60 boisseaux de bon sel propre et sec
675 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 15 juin 1836.

Au fort Winnebago, sur la rivière des Renards au portage des rivières des Renards et Ouisconsin.

240 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3520 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Gratiot.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de vinaigre de cidre

La moitié le 1er mai, et le reste le 1er octobre 1836

Au fort Howard, Baie Verte.

240 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3520 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Armstrong, fleuve Mississippi.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Madkiwaw.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Dearborn, Chicago.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Aux Casernes Hancock, Houlton, Maine.

240 barrils porc de Boston no. 1
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3520 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable en décembre 1835, et janvier et février 1836.

Au fort Sullivan, Eastport, Maine.

60 barrils de porc no. 1 de Boston
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

Au fort Preble, Portland, Maine.

60 barrils de porc no. 1 de Boston
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

Au fort Howard, Baie Verte.

240 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3520 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Gratiot.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de vinaigre de cidre

La moitié le 1er mai, et le reste le 1er octobre 1836

Au fort Howard, Baie Verte.

240 barrils de porc
500 do de farine fraîche superfine
220 boisseaux de haricots blancs frais
3520 livres de bon savon dur
1600 do de bonnes chandelles de suif dur
80 boisseaux de bon sel propre et sec
900 gallons de vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Armstrong, fleuve Mississippi.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de bon vinaigre de cidre

Le tout livrable le 1er juin 1836.

Au fort Crawford, Prairie du Chien, fleuve Mississippi.

300 barrils de porc
625 do de farine fraîche superfine
275 boisseaux de haricots blancs frais
4400 livres de bon savon dur
2000 do de bonnes chandelles de suif dur
100 boisseaux de bon sel propre et sec
1125 gallons de vinaigre de cidre

Au fort Johnston, Smithville N. C.

60 barrils de porc
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

Au fort Moultrie, Charleston S. C.

120 barrils de porc
250 do de farine fraîche superfine
110 boisseaux de haricots blancs frais
1760 livres de bon savon dur
800 do de bonnes chandelles de suif dur
40 boisseaux de bon sel propre et sec
450 gallons de bon vinaigre de cidre

Aux Casernes d'Oglethorpe, Savannah, Ga.

60 barrils de porc
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

A l'Arsenal, quatre milles d'Augusta, Ga.

60 barrils de porc
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

Au fort Marion, Saint Augustine, Florida.

60 barrils de porc
125 do de farine fraîche superfine
55 boisseaux de haricots blancs frais
880 livres de bon savon dur
400 do de bonnes chandelles de suif dur
20 boisseaux de bon sel propre et sec
225 gallons de bon vinaigre de cidre

N. B.—Tous les enchérisseurs devront spécifier leur prix pour chaque article et présenter un total général. Les quantités des livraisons avant que les époques susspecifiées elles doivent être faites dans les divers postes ci-dessus mentionnés, et qui n'ont pas été désignés, seront comprises entre les 1er juin, 1er septembre, 1er décembre 1835 et 1er mars 1837. Les porcs qui doivent être mis en salaison doivent avoir été engraissés avec du maïs, et chacun ne doit pas peser moins de 200 livres. Quand il n'en est pas nouvellement ordonné, chaque barril contiendra un porc entier sauf les pieds, jambes, oreilles et museau.

Les côtes peuvent remplacer les jambons.

Le porc doit être salaisonné avec soin sur du sel des îles Turques, chaque morceau ne pesant pas plus de dix livres. Le tout doit être contenu dans des barrils de chêne blanc ou de frêne, bien garnis en fer: les haricots dans des barrils à pouvoir contenir l'eau; et la chandelle et le savon dans de fortes boîtes des dimensions les plus convenables au transport.

Le sel seulement sera reçu à la mesure de trente deux quarts au boisseau.

Les chandelles devront avoir des mèches de coton.

Les provisions pour le Fort Armstrong, Prairie du Chanoet Saint Pierre doivent passer par St. Louis pour arriver à leur dern ère destination le 15 avril 1836—le moindre retard serait considéré comme une violation du contrat et le bureau des subsistances serait autorisé à faire des achats pour fournir à ces postes. Les provisions seront inspectées au lieu et à l'époque des livraisons toutes les dépenses étant aux frais des fournisseurs jusqu'à ce que des provisions aient été emmagasinées dans les dépots qu'indiquera l'agent du bureau des subsistances.

Le commissaire général se réserve le privilège d'augmenter ou diminuer les quantités, de retrancher un ou plusieurs articles, en tout temps que ce soit avant la passation des contrats; ainsi que d'augmenter ou diminuer les quantités d'un tiers à chaque livraison, après passation d'un contrat, en en prévenant 60 jours d'avance.

Les soumissionnaires qui n'ont pas encore fait de fournitures devront accompagner leurs soumissions de pièces qui prouvent leur capacité, ainsi que faire connaître les noms de leurs cautions dont la solvabilité doit être certifiée par l'avocat du district, ou par une autre personne bien connue du gouvernement, autrement leurs soumissions seraient mises de côté.

Dans aucun cas il ne sera fait d'avances: on exigera des certificats d'inspection et des reçus avant de payer; les payemens seront faits en mandats du trésor sur les banques les plus rapprochées du lieu de la livraison, ou des lieux où se sont faits les achats, ou enfin de la demeure des fournisseurs à leur choix.

Chaque soumission devra être cachetée et sous enveloppes différentes portant la suscription "soumissions pour fournir les subsistances de l'armée"

21 juillet—9 1ps GEORGE GIBSON, C. G. S.

DIRECTION GENERALE DES POSTES.

DES soumissions seront reçues au département des postes, jusqu'au 16 août suivant, pour le transport de la malle des États Unis, de la Nouvelle Orléans, Louisiane, à la Mobile, Alabama, allant et revenant journellement par bateau à vapeur, ou par bateau à vapeur et voitures; la malle devant être délivrée au bureau de poste de chacune des deux villes susdites depuis le 1er janvier 1836, jusqu'au 31 décembre 1838 inclus, conformément au réglement suivant.

Devant partir tous les jours de la Nouvelle Orléans, à 2 heures P. M, et arriver à la Mobile le jour suivant à 4 heures P. M.

Devant partir tous les jours de la Mobile à 7 heures A M. et arriver à la Nouvelle Orléans le jour suivant à sept heures P. M.

N. B.—Les soumissions doivent être cachetées et adressées au "Post Office Department" et porter l'endos de "Proposals for Route No. 6702" comme on n'a l'intention de décacheter aucune soumission qu'à l'expiration du temps fixé pour leur réception. AMOS KENDALL,

Washington, 4 mai 1835. 21 mai—12.1ps

DEPARTEMENS DES POSTES.

ON recevra des propositions pour le transport des malles jusqu'au 15 octobre de cette année, à bord de bateaux à vapeur remontant et descendant les rivières Ohio et Mississipi, sur les routes suivantes, ou parties de routes, comme il pourra convenir aux spéculateurs: le directeur général des postes se réservant le droit de refuser les prix offerts, si dans son opinion, ils ne sont pas avantageux.

De Pittsburg par Beaver, Penna. Steubenville, O. et Wellsburg, Va. à Wheeling, 96 milles.

De Wheeling par Marietta, O Parkensburg, Va. et Gallipolis, O; à Guyandotte, Va.; 200 milles.

De Guyandotte, par Burlington, O; Greenupsburg, Ky.; Portsmouth, O; Maysville, et Augusta, Ky; à Cincinatti, 154 milles.

De Cincinnati O,, par Rising Sun, In. Ghent, Ky.; ou Vevay, In., et Madison, à Louisville, Ky., 132 miles (et de retour tous les jours)

(Partant de Cincinati tous les jours à 6 A M et arrivant à Louisville les mêmes jours à 8 P M.

Partant de Louisville, à 5 A. M. et arrivant le même jour à Cincinati à minuit)

De Louisville, par Fredonia, Troy, Rockfort, et Evansville, Inda. et Henderson, Ky; à Shawneetown, Ills; 365 miles.

De Shawneetown, par Golconda, Ills.; Smithland et Paducah, Ky; et Caledonia, I. à l'embouchure de l'Ohio, 129 miles.

De l'embouchure de l'Ohio, par Colombus, et Mills Point Ky; New Madrid, Mo; Randolph; Ten.; et Greenock, A, T.; à Memphis, Ten.; 225 milles.

De Memphis, par Helena, embouchure de l'Arkansas, et Chicot, Ark. Princeton, Vicksburg, et Grand Golfe, My. à Natches, 503 miles.

De Natches par fort Adams, My, St Francisville, Baton Rouge, et Donaldsonville, La., à la N. Orléans, 200 miles.

Washington, 2 juillet 1835.
12 aout.—9,1ps AMOS KENDALL.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que Célestine Chalon veuve de feu François Lamolère Dorville a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu François Lamolère Dorville, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.

2 septembre W F C DUPLESSIS, Régistor.

GRAINES DE JARDINAGE.

De la Récolte de 1835.

Reçu par le brick Swain, venant de Philadelphie; UN ASSORTIMENT DE GRAINES de la récolte de cette année, lesquelles le soussigné offre à vendre à son magasin, encoignure des rues Dauphine et Hospital 2 sep—13 f EUGENE RAYEL.

PORC—110 barils porc Prépaté, à vendre par
18 aout G. DORREY.

20 boisseaux de bon sel propre et s